PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mars 2018 portant nomination à la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, des caisses déléguées pour la sécurité sociale des travailleurs indépendants et de certains régimes spéciaux

NOR : *SSAS1830201A*

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment son article R. 123-45 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 relatif aux conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2016 portant nomination à la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux,

Arrête :

Article 1er

Est nommée, en qualité de membre de la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, des caisses déléguées pour la sécurité sociale des travailleurs indépendants et de certains régimes spéciaux :

En tant que représentante des agents de direction des organismes de sécurité sociale du régime général et sur désignation du Syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux (SNPDOS-CFDT) :

Suppléant

Mme LAPEYRE (Marina), en remplacement de Mme HERNANDEZ (Raphaëlle).

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 mars 2018.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice de la sécurité sociale,
MATHILDE LIGNOT-LELOUP